

Informations de Locronan

Keleier Lokorn

Ville de Locronan
Kêr Lokorn



JANVIER 2017 ...



Rendez-vous en décembre 2017 pour une nouvelle édition

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Je vous remercie de votre présence à cette rencontre chargée d'espérance.

Mais tout d'abord, dans un réel espoir de Paix, et en mémoire des victimes de l'obscurantisme, je vous demande d'être en communion, par une minute de silence.

A titre personnel et au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite à tous une bonne et belle année. Qu'elle apporte à chacune et à chacun tout le bien et le bonheur qu'il est légitimement en droit d'attendre, et aux êtres qui vous sont chers.

Qu'elle permette à la collectivité de voir la réalisation des projets essentiels qui nous tiennent à cœur et qui répondent à votre attente et à vos besoins.

Je ne vais pas énumérer dans le détail les faits essentiels qui ont marqué la vie de la commune en 2016. Cependant, portées par les associations, Je note quelques initiatives nouvelles qui ont pu voir le jour. Je pense au semi-marathon Locronan-Quimper qui est destiné à perdurer, au Festival Ar Seizh Metal, ou bien encore, sous l'égide de la Fédération Française d'Équitation, aux courses équestres d'endurance qui ont connu un vif succès, et sont destinées à se pérenniser. Ces initiatives heureuses pour la commune n'ont pu se concrétiser que grâce, une nouvelle fois, au dynamisme et à la générosité de tant de nombreux bénévoles que l'on remercie jamais assez. Et parmi eux, les toujours dévoués de Ti Ar Sonj instigateurs de tant d'animations.

Je dois aussi rappeler les opérations relevant directement de la compétence communale : la réfection de la partie haute de la rue des Bruyères a enfin pu être menée ; une piste de skate-board a été réalisée pour le plus grand bonheur des plus jeunes. Elle permet de donner une vocation nouvelle à l'espace consacré au sport, malheureusement délaissé au fil des ans. Un nouveau parking de quelques 400 places a enfin pu être créé pour répondre aux besoins sans cesse croissants d'accueil des visiteurs. Une gestion rigoureuse des recettes des parkings durant l'été a permis le financement de cet important projet.

Nous avons constaté immédiatement son utilité lors de la 3^e édition des Illuminations de ce mois de Décembre. Elles connaissent, il est vrai, un succès qui ne se dément pas et qui va grandissant année après année. Tous, nous pouvons nous réjouir de l'essor nouveau que cet événement engendre pour la commune. Cette année, la présence de plusieurs crèches de Noël a donné un attrait supplémentaire à cette fête populaire.

La population locale, celle des communes voisines et celle venue de toute la France ne s'y trompe pas et nous fait part de sa satisfaction et de la joie qu'elle ressent en voyant cette lumière et cette gaieté au cœur de l'hiver.

Il est vrai que pour tous, quelles que soient leurs croyances, les fêtes de Noël, sont des moments forts faits de joie, de paix, et d'espérance. Soyons heureux d'y contribuer à notre façon.

Soyons heureux de voir autant de bénévoles apporter un concours puissant et désintéressé (Ils sont de Locronan bien sûr, mais aussi de Châteaulin, de Douarnenez, de Kerlaz, de Landrevarzec, de Quéménéven et de Plogastel Saint Germain). Qu'ils sachent, et ce n'est pas une banalité, que sans eux rien de tout cela ne serait possible. Qu'ils en soient remerciés, tout comme les nombreux membres des associations locales qui agissent tout au long de l'année pour l'animation de notre belle commune. Tous ces bénévoles, par leur altruisme, célèbrent une messe : celle de la fraternité et de l'humanisme. Leur Église est tout simplement : l'envie de donner de la joie, sans compter ! Il est bien entendu, que ces louanges s'adressent également aux méritants employés municipaux. (Merci de tous fortement les applaudir)

Espérons aussi que tous les professionnels du tourisme et notamment les commerçants soient pleinement conscients de l'intérêt de ce type d'événements qui ne peuvent que favoriser, non seulement leur activité, mais tout un pan de l'économie et de l'emploi. La contribution modeste qui leur est demandée paraît sans commune mesure avec l'impact réel de cette manifestation.

Je tiens aussi à saluer l'écho majeur que les divers médias nationaux et locaux ont pris l'habitude de donner à cet événement. Je ne passerai pas ces remerciements sans parler de la valeur professionnelle des gendarmes et des pompiers, tant pour l'assistance technique que pour leur implication sur le terrain. Ils ont également une part importante dans la réussite de ces festivités. Tout comme la participation financière des commerçants, de l'industriel de Locronan et de nos divers partenaires. Ainsi que de l'Entreprise Bradol pour l'originalité de ses décors ...

LORS DES VŒUX DU 08 JANVIER 2017

La collectivité n'a pas pour seule mission de gérer les problèmes de la vie quotidienne. Elle doit aussi savoir faire preuve d'imagination et d'initiative. Elle doit savoir anticiper en se préoccupant toujours de l'intérêt général des actions entreprises. C'est le souci constant de votre Conseil municipal et je peux vous assurer qu'il va encore s'y consacrer pleinement à l'avenir comme par le passé, respectant la parole donnée.

Antoine De Saint Exupéry nous dit : « Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, il faut le rendre possible ».

L'augmentation, même toute relative (819 habitants), de la population dont nous avons eu connaissance ne peut que nous encourager à poursuivre dans cet esprit.

Même si nous devons compter de plus en plus avec la difficulté de trouver des financements, nous nous efforcerons de commencer, en 2017, à mettre le manoir de Kerguérolé, ancienne demeure de Charles Danielou, en capacité de recevoir des manifestations que nous avons dû différer jusqu'à présent pour des raisons de sécurité. Ce patrimoine est destiné, en effet, à recevoir des manifestations culturelles qui contribuent à la renommée de la commune.

Dans le domaine culturel, nous avons aussi décidé d'accueillir pour la première fois une Biennale du Livre. La première édition se déroulera du 13 au 14 Mai prochain et devrait attirer un public nombreux et averti, venant partager avec des invités prestigieux.

En 2017, une révision allégée du Plan Local d'Urbanisme sera menée afin de permettre à l'entreprise Cadiou-Industrie de réaliser une extension créatrice d'emplois nouveaux.

L'année nouvelle nous fait entrer dans une communauté de communes au périmètre élargi. Qu'il me soit permis d'espérer que la nouvelle structure prenne enfin et pour toujours en compte la spécificité des plus petites communes et qu'elle leur accorde des moyens si possible accrus pour faire face à leurs besoins essentiels !

L'année 2017 sera aussi une année marquée par des élections nationales. Ces élections, présidentielles et législatives, seront particulièrement importantes pour l'avenir de notre pays.

Quelles que soient nos opinions et nos choix, nous savons que certaines décisions seront capitales pour chacun de nous et encore plus pour nos enfants.

Les problèmes liés au respect de la Démocratie, à la sécurité, à la cohérence nationale, au respect de nos racines, à l'avenir du système des retraites, à la protection sociale, à la durée du temps de travail, par exemple, seront notamment largement débattus dans les mois qui viennent.

Je souhaite que chacun soit pleinement conscient de l'importance de l'enjeu et que nous sachions aborder ces sujets dans le respect des opinions des autres.

A chacune et à chacun, je redis bonne et heureuse année – Bloavezh mad .

Je vais maintenant accomplir une agréable mission en remettant la médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale à deux des nôtres. Comme vous le savez, cette distinction est accordée par le Préfet, sur proposition du Maire aux élus ou anciens élus, ainsi qu'aux agents ou anciens agents des collectivités ayant accompli au moins 20 années au service de ces collectivités.

C'est ainsi que la Médaille d'Argent est accordée à : Madame Annick Le CORRE et à Madame Nadine THÉPAUT.

Pour avoir travaillé tant et tant d'années ensemble, je laisse le soin à Éliane BRÉLIVET, adjointe aux finances, de remettre la Médaille à Nadine THÉPAUT, adjoint administratif, en récompense de son dévouement au service de la Commune.

Pour la remettre à Annick Le Corre, Attachée territoriale, je demande à son « recruteur » le Maire honoraire de Kerlaz, Pierre JAÏN de monter sur la scène.

Je suis heureux que l'État reconnaisse ainsi les éminents services accomplis par ces agents municipaux. Je leur adresse mes amicales salutations, sachant que la Commune peut encore longtemps compter sur eux.

Avant de conclure, je dois encore vous dire combien je suis fier et heureux d'œuvrer avec cette belle, valeureuse et dévouée équipe du Conseil municipal.



Informations administratives ...

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

Depuis le 15 janvier, l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs voyageant sans être accompagnés d'un de leurs parents est rétablie.

Le formulaire nécessaire est à télécharger sur le site : [Service -Public.fr](http://Service-Public.fr), rubrique : services en ligne et formulaires.
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46121>

QUELQUES CHIFFRES INTÉRESSANTS DE 2016

NATURE DU PROJET	URBANISME 2015	URBANISME 2016
PERMIS DE CONSTRUIRE	10	11
DECLARATIONS PREALABLE	24	23
CERTIFICATS D'URBANISME	37	26

ÉVÉNEMENTS ETAT CIVIL	ANNÉE 2015	ANNÉE 2016
NAISSANCES	6	4
MARIAGES	3	6
DÉCES	10	11

Etat-Civil ...

Naissance : Maloë Lou Bleuenn BERLIVET De La MARCHE née le 18 septembre 2016

Décès : Yvonne Marie Isabelle BERNARD le 18 janvier 2017

Enfance...

Accueils sur RDV pour les parents employeurs ou futurs employeurs d'assistantes maternelles ou pour les assistantes maternelles à la mairie de Locronan :

- **jeudi 9 février : de 14 heures à 17 heures.**

- **jeudi 9 mars : de 14 heures à 17 heures.**

Possibilité de joindre les animateurs Yvonne Beuze et Yannick Colloch au : **02. 98. 98. 38 42.**

Ne pas hésiter à laisser un message, ou par Mail : ram-4pgl.caffinistere@caf.cnafmail.fr

Urbanisme...

Déclarations préalables :

M. Jérôme Huon de Pénanster – Ty Névez Leustec : accord le 22/11/2016 pour le remplacement de la porte d'entrée.

M. et Mme Francis Bouin – 7 rue Saint Maurice : accord le 08/12/2016 pour le ravalement des façades et pignons, le changement des huisseries, le remplacement d'une porte par une fenêtre, la transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre, la construction d'un abri de jardin.

Mme Renée Sollicc – 14 rue des Charrettes : accord le 12/01/2017 pour rejointoiement des façades et pignons.



Le 23 novembre 2016, nous avons fêté les 97 ans d'Yvonne GUILLOU.

L'éclat de son sourire et sa bonne humeur témoignent de sa jeunesse de cœur et d'une vitalité sans faille.

BRAVO Yvonne et à l'année prochaine

Pour rien au monde le personnel communal accompagné des membres de la famille et les élus n'auraient manqué le rendez-vous annuel avec le Père Noël.

La hotte était bien garnie et les enfants ont été bien gâtés



Conseil municipal du 24 janvier 2017- extraits

CAMPS D'ÉTÉ

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, reconduit à l'unanimité les tarifs de 2016 pour les camps de 2017.

Quotient familial	Enfants		
	2 jours-1 nuit 3-6 ans	3 jours-2 nuits 7-10 ans	5 jours-4 nuits 11-14 ans
inférieur à 449.99 €	26 €	85 €	123 €
de 450 € à 699.99 €	32 €	105 €	153 €
supérieur à 700 €	38 €	125 €	178 €

PROJET D'EXPOSITION DE SCULPTURES DE MAI À SEPTEMBRE

Monsieur Le Maire informe les membres du conseil d'un projet d'exposition , au Musée d'art de LOCRONAN, des sculptures de « Jean FREOUR » , du 13 mai au 15 septembre 2017 environ. Les modalités organisationnelles dont le financement de l'opération ont été évoquées.

Le conseil Municipal, après avoir délibéré, autorise Monsieur Le Maire à poursuivre les tractations pour finaliser le projet.

VOTE DU CONSEIL			
	Pour	Contre	Abstention
Exposition de sculptures	13	0	0

RECONDUCTION DU CONTRAT D'AVENIR POUR UN POSTE D'ANIMATRICE

Monsieur Le Maire informe les élus que le contrat en cours expire le 13 mars 2017. Sa reconduction pourrait être envisagée pour deux ans dans les mêmes conditions (aides à hauteur de 75 % du salaire brut) et charges patronales au taux de 13.37 % au lieu de 36.97 % (agent ircantec) .

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, autorise Monsieur Le Maire à reconduire le contrat d'avenir (ou son équivalent) pour une période de deux ans et à signer les formalités qui en découleront

VOTE DU CONSEIL			
	Pour	Contre	Abstention
Reconduction du contrat d'avenir	13	0	0

CONVENTION ENTRE QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE ET LA COMMUNE DE LOCRONAN POUR LA MISE A DISPOSITION DES SERVICES DE QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE POUR L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS ET ACTES RELATIFS A L'OCCUPATION DES SOLS

Monsieur Le Maire rappelle aux élus que la convention existait déjà avec Quimper Communauté. Compte tenu de la nouvelle structure au 01 janvier 2017, il importe de signer une nouvelle convention pour l'instruction des dossiers d'urbanisme par les services de Quimper Bretagne Occidentale

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, autorise Monsieur Le Maire à signer le projet qui lui a été soumis

VOTE DU CONSEIL			
	Pour	Contre	Abstention
Instruction des dossiers d'urbanisme	13	0	0

L'intégralité du Conseil municipal est consultable sur le site de la commune : www.villedelocronan.fr

JEAN FRÉOUR sculpteur (1919/2010) - 13 mai au 15 septembre

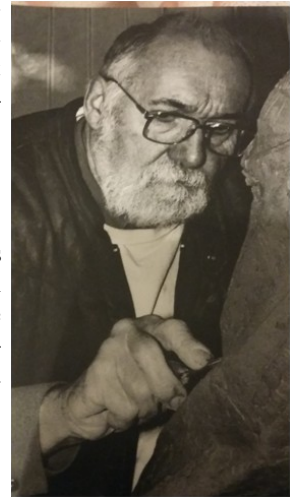
Jean FRÉOUR : INDÉPENDANCE ET LIBERTÉ

Yvon le Bihan, expert de l'artiste

Aller à la rencontre de Jean Fréour est une aventure dont les marques indélébiles nous cernent notre vie durant, tant l'homme est surprenant et l'artiste inclassable. Un être d'exception dont le talent et le génie illuminent notre vie. Et pourtant, humble, modeste tel un ermite de l'art dont la vie d'ascète règle le quotidien. Il est un passeur de vie, d'histoires et de mémoires, que dis-je, un monument pour qui l'humanisme est une référence mais dont l'éblouissant travail d'artisan dépasse le sens commun tant la perfection anatomique, la sensualité des formes et l'art du mouvement, donnent vie à ses créations.

Une solitude monacale

Il est un passionné, amoureux de la vie, homme d'art et de culture dont les chefs-d'œuvre nous entraînent vers le rêve et l'imaginaire. L'amateur du Beau est récompensé. Que de grâce dans ses nus ou ses drapés. Jean Fréour est toujours en recherche d'indépendance et de liberté. Intransigeant, il prône le professionnalisme dans cet art si exigeant et rare du sculpteur-statuaire. C'est un perfectionniste qui vit dans la solitude monacale. Isolé du monde extérieur, accompagné de son égérie, sa femme attentive, attentionnée, inspiratrice dont la présence permanente l'inspira et qui fut l'étincelle éblouissante pour la création de ses nus dont il avait réalisé les premières esquisses dans sa prime jeunesse.



La face cachée de l'homme

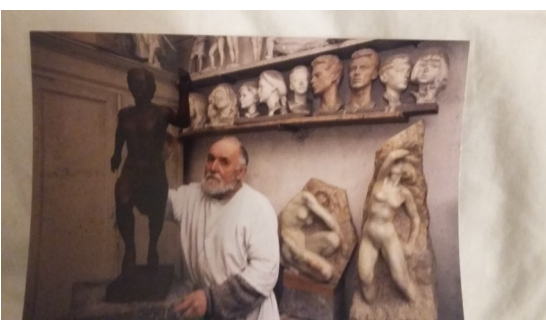
Jean Fréour est un artiste atypique, aquarelliste, dessinateur, écrivain, poète, céramiste, conférencier, caricaturiste, mais essentiellement sculpteur. Les vies de l'artiste aux multiples talents permettent de nous introduire dans l'intimité de la « face cachée de l'homme ». Il disait justement que : « la sculpture est un mot rare, un des très rares mots « clé » qui ouvrent à la joie, à cette joie silencieuse qui illumine la vie. Le grand chef-d'œuvre fait oublier le créateur qui ne cherche pas à imposer ses traits personnels mais s'efface devant la perfection à atteindre. L'essentiel en art est de sentir et non de disséquer ».

Le regard qu'il portait sur ses choix de liberté et d'indépendance, il l'a exprimé en 1986. Je ne puis me soustraire à ces écrits qui sont tellement évocateurs de sa démarche : « N'est-ce pas en vain que j'ai tenté de révéler l'éternelle Beauté du monde par les moyens les plus simples, mais avec la technique la plus rigoureuse et donc la plus exigeante ? J'ai follement espéré que, nourri de ce qu'il y avait de plus profond en moi, l'œuvre, sans référence à la mode ni système de métier, se dresserait impersonnelle et d'une certaine manière intemporelle. Car je crois que la véritable personnalité se fortifie davantage dans l'effacement total. Ainsi m'aurait-il fallu une humilité absolue en face de la nature et de l'œuvre à accomplir, et dans le même temps, un orgueil souverain pour oser l'entreprendre. Cet orgueil, en me faisant refuser la sécurité d'une voie officielle et le soutien d'amis bienveillants, n'a sauvegardé mon indépendance que pour me jeter dans un dangereux isolement. Puissent du moins ces œuvres exprimer un peu de la pureté silencieuse et sérieuse de mon regard sur le monde ».

Ironique et spirituel

Homme de caractère, son humour parfois grinçant nous révélait une autre facette de son tempérament, à la fois ironique et spirituel. Sa force de caractère était un atout déterminant dans ce métier exigeant. Respectueux des formes, mais toujours avenant quand on respectait son éthique, le Maître n'était pas un trublion impertinent, mais pour lui le temps était sacré, et même compté.

Sa passion pour son art, toujours vive, voire « incandescente » jusqu'à son départ en juin 2010 est un exemple à suivre pour qui voudrait épouser ce métier.



Si l'art de la Renaissance était sensuel, magnifiant le corps humain dans un esprit panthéiste, à l'opposé Jean Fréour, tel les Grecs, transcende la Beauté et la spiritualise. Ainsi son inspiration est celle d'Athènes et non de Rome. On est séduit par son œuvre, par la diversité des matériaux, de l'inspiration allant des vastes compositions allégoriques ou religieuses aux portraits et scènes familiales.

Dans toute son œuvre règne une paisible assurance et pourtant l'artiste est un insatisfait permanent en recherche du Graal inaccessible. Il a consacré sa vie à son art, livrant le combat à la matière brute. Homme de foi, il ne répond certes pas à l'impératif de Fra Angelico : « Pour peindre les choses du Christ il faut vivre avec le Christ » mais plus à la réplique de saint Clément d'Alexandrie qui disait : Pourquoi aurais-je honte de montrer ce que Dieu n'a pas eu honte de créer ».

Un artiste inspiré

Il est vrai que ses chastes nus pudiques en sont un exemple, dans des lignes simples et pures, remarquables. Ainsi son jeune *Éphèbe*, admirable bronze, statue d'adolescent nous rappelle Éros, genre très apprécié par les artistes grecs de la fin du IV^e siècle avant Jésus-Christ. Et sa Diane *Chasseresse* brandissant son arc pour tirer une flèche contre un cerf a une attitude identique à celle d'une *Diane Chasseresse* découverte à Utique et datant de la fin du II^e siècle après Jésus-Christ. Jean Fréour est un artiste « inspiré » dont les repères sont justifiés.

Surprise et découverte

Son retour aux sources est incontestable, arrêtons-nous précisément sur une œuvre d'exception – *La Source* – résumant les plissés que l'artiste traite avec finesse et la sérénité dont nous parlions précédemment et citons à ce sujet Michel de Mauny qui résume notre jugement : « La source évoque par les ondulations de sa chevelure, la chute des plis de son vêtement, l'eau qui s'écoule et bouillonne à ses pieds comme le simulent les cassures des plis...Et toujours cette sérénité sur le visage, dans la tête qui se penche, alanguie et méditative ». Il nous faudrait une vie pour tout relater, tant sa propre vie est riche en événements passionnants. Nous pouvons l'affirmer, ce parcours dans l'histoire et la vie de Jean Fréour est une aventure digne d'être vécue tant elle apporte de surprises, de découvertes et d'évidences.

Son art est un art d'excellence, Fréour est un sculpteur dont la virtuosité et le génie sont à l'égal des plus grands.

Depuis le 01 janvier 2017, LOCRONAN fait partie de l'arrondissement de QUIMPER. En conséquence, nous ne dépendons plus de la Sous-préfecture de CHÂTEAULIN mais de la Préfecture de QUIMPER.

AVIS IMPORTANT :

Dans le cadre de l'aménagement de notre bourg, il est prévu la démolition du bâtiment situé derrière la mairie : pour des raisons évidentes de sécurité, les poubelles sont désormais déplacées dans l'espace dédié situé au parking, venelle des Templiers.

ELECTIONS :

- ♦ Présidentielles : 1er et 2nd tour : le 23/04/2017 et le 07/05/2017
- ♦ Législatives : 1er et 2nd tour : 11/06 /2017 et le 18/06/2017
- ♦ Sénatoriales : 24/09/2017

À L'ÉCOLE : nous recherchons un groupe de bénévoles pour l'aide aux devoirs au sein de l'école Anne de Bretagne. Ces personnes accompagneraient les élèves de l'école en fin de journée pour faciliter les apprentissages, une à plusieurs fois par semaine selon leurs disponibilités. Pour plus de renseignements, merci de contacter la Mairie au 02.98.51.80.80

Informations pratiques . . .

Le maire Antoine GABRIELE et les adjoints vous reçoivent sur rendez vous :

Antoine GABRIELE, maire : le **mardi matin, mercredi matin et samedi matin**.

Jacqueline LE GAC : Tourisme, Commerce, Information et communication, Enseignes et façades : **samedi matin**.

Eliane BRELIVET : Finances, juridique, économie : **samedi matin**.

Thierry CAUBET : Travaux, Bâtiment, Voirie, Environnement, et urbanisme : **vendredi après-midi et samedi matin**.

mairiedelocronan@wanadoo.fr, www.villedelocronan.fr
Tel : 02.98.51.80.80 Fax : 02.98.51.81.20

ALSH : 02.98.51.80.75.
ou : anim-culture@villedelocronan.fr

Office du tourisme : www.locronan-tourisme.com
Courriel : office.tourisme.locronan@orange.fr tél : 02.98.91.70.14.

Bibliothèque : mercredi de 17h à 19h et le samedi de 14h à 15h30
Ti ar Soñj: 02.98.91.73.97 www.tiarsonj.fr. Email: tiarsonj@gmail.com

Musiques aux Étoiles : www.cilt-locronan.fr
Email : musiquesauxetoiles.locronan@orange.fr

A.D.M.R. Plogonnec : du lundi au vendredi de 9 à 12h, de 14 à 16h.
02.98.91.84.96.

Déchèteries : **Quimper Nord**, lundi, mercredi, vendredi et samedi: 9 h à 12 h -14 h à 18 h ; mardi et jeudi 14 h-18 h.

Guengat du lundi au vendredi 14 h-18 h, samedi 9 h-12 h, 14h-18h
Pluguffan : lundi, mercredi, vendredi samedi : 9h-12h, 14h-18h30
Mardi et jeudi : 14h-18h30-Dimanche : 9h-12h

Borne Abi 29 : sur le parking de Mission et au stade de foot.

Cabinet infirmier : 02.98.91.73.53

Urgences médicales : 15 **Pompiers** : 18 **Gendarmerie** : 17

Taxi : **Allo Taxi Lokorn** : 06.82.82.56.56

Horaires des messes : **Samedi 04/02**: 17h30 à St Nic **Dimanche 05/02**: 10h30 à Plomodiern. **Samedi 11/02**: 17h30 à Ploeven, **Dimanche 12/02**: 10h30 à Cast. **Samedi 18/02**: 17h30 à Plonévez Porzay, **Dimanche 19/02**: 10h30 à Quéménéven. **25 et 26/02** St Nic et Locronan. **01 Mars** : Plomodiern : 18 heures

Horaires d'ouverture de la mairie						
	L	M	M	J	V	S
Matin	9h à 12h					
Après-midi	14 à 17 h	x	14 h à 17h			x

Horaires de la poste : du lundi au samedi de 10 h à 12 h

Locronan



13 et 14

mai 2017

1ère Biennale du livre



TY AR SONJ VOUS FAIT PART DE SES PROJETS.

FEVRIER:

Samedi 4 février à 19h, **APERRO-JAZZ** avec "Amarine Electric Jazz"

Bar, tapas

Entrée libre, participation "au chapeau"

Vendredi 10 février, de 18h à 20h, **Club de lecture**, à la bibliothèque

Ouvert à tous

Lundi 20 février à 15h et 20h30, **CINEMA**

"La Forêt sacrée, film documentaire (2015) de Camille Sarret

Martha Diomandé a été excisée à l'âge de 8 ans dans la « forêt sacrée ». Née en Côte d'Ivoire, fille et petite-fille d'exciseuses, elle ne pouvait y échapper. Danseuse et chorégraphe, elle vit aujourd'hui en France, et a décidé de prendre le contre-pied de cet héritage en s'engageant dans un combat pour convaincre les femmes de son village natal d'abandonner l'excision. Un combat social et politique, mais aussi intime et familial.

Entrée libre



MARS:

Samedi 18 mars, fête de la **St PATRICK**, Espace Ti Lokorn

Cours de danse irlandaise, repas et musique irlandaise.

Vendredi 24 mars, de 18h à 20h, **Club de lecture**, à la bibliothèque

Ouvert à tous

Pour tous renseignements sur ces événements voir le site de Ti ar Sonj: www.tiarsonj.fr

Des chiffres de l'Office de Tourisme...

LE SITE INTERNET DE L'OFFICE DE TOURISME LIVRE SES CHIFFRES

ANNÉE 2016	1 ^{ER} TRIMESTRE	2 ND TRIMESTRE	3 ^È TRIMESTRE	4 ^È TRIMESTRE	TOTAL
VISITES	9431	12 732	23 243	33 786	79 192
PAGES VUES	24 552	32 778	53 674	68 897 dont 30 000 sur décembre	179 701

Sur Facebook : plus de 135 000 personnes touchées et 1400 partages pour les seules Illuminations de 2016

EXPOSITION DE CRÈCHES :

Une quinzaine de crèches du monde exposées dans le musée d'Art et d'Histoire de Locronan et une crèche napolitaine dans la chapelle du Pénity ont été admirées par 35 000 visiteurs. Les crèches ont été prêtées par le Salon International des santonniers d'Arles (Bouches du Rhône) sous l'égide de Monsieur Gilbert JULLIEN.

